

Ballon-Saint Mars / Courceboëufs / Joué-l'Abbé

La Bazoge / La Guierche / Montbizot

Neuville-sur-Sarthe / Saint-Jean-d'Assé

Saint-Pavace / Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Souillé / Soulligné-sous-Ballon / Teillé



N°5 • JUIN 2019

■ L'aménagement du territoire

Regard sur...



Janvier 2020

Nouveau siège de la Communauté de communes

Projet de Structure Petite Enfance à Neuville sur Sarthe



Le mot de la Présidente



Dernièrement la revue Maine Eco mettait à l'honneur notre territoire et titrait ainsi son article « **Des atouts et des outils pour séduire** ». Ce fut l'occasion de rappeler que notre Communauté de communes bénéficie d'une situation exceptionnelle pour soutenir le développement économique tout en offrant un cadre de vie très agréable et des services adaptés aux différentes générations.

Avec l'ensemble des élus communautaires, **nous agissons pour soutenir ce développement et porter une attention particulière aux services à la population qui sont à l'honneur dans cette édition.**

Nous souhaitons œuvrer pour nos enfants, notre jeunesse, leur permettre de grandir, de se construire et de s'épanouir.

Nous serons créatifs, attentifs et déterminés pour leur donner le goût des autres, de la vie et de demain.

Nous serons attentifs à nos aînés, aux plus fragiles, nous favoriserons l'emploi, le lien social. Ces objectifs s'illustrent dans nos réalisations et se confortent dans **nos nombreuses contractualisations et contributions** avec tous nos partenaires : État, Région, Département, Caisse d'allocations familiales et notre centre social la MDP.

Assurer ces responsabilités ainsi que l'ensemble des compétences communautaires requiert des moyens. Vous trouverez dans ce magazine une présentation du budget communautaire pour l'année 2019.

Un budget principal empreint de rigueur afin de préserver les équilibres financiers et poursuivre notre volonté de neutralité fiscale pour les ménages et les entreprises.

Un budget offensif aussi qui maintient l'investissement.

Parce qu'il fixe le cap des politiques publiques mises en œuvre par la collectivité, parce qu'il est le reflet du projet de développement des élus communautaires pour le territoire et parce qu'il doit garantir la bonne utilisation du moindre denier public, le vote du budget est un moment clé de la vie communautaire. Après plusieurs semaines de préparation, le budget primitif pour l'année 2019 a été adopté à l'unanimité en Conseil Communautaire en mars dernier.

Ce budget 2019 est un budget de responsabilité, garant de la qualité, de la proximité et de l'équité du service public déployé sur notre territoire.

À ce titre, je salue la constance et la cohésion des élus communautaires qui, dans une période de réformes à grande vitesse, permettent de préserver la sérénité dont nous avons besoin pour porter le projet de territoire. Un projet cohérent et partagé. Ambitieux aussi.

Je ne voudrais pas conclure sans vous rappeler **notre mobilisation en faveur du climat** et en particulier pour élaborer avec toutes les collectivités membres du Pays du Mans notre plan climat énergie territorial : PCAET. Sachez que derrière cette appellation assez technique se cache notre totale détermination **pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et du capital naturel.**

Chacun de nous au quotidien doit pouvoir adopter des comportements plus vertueux, facteurs de bonne santé pour toutes et tous mais aussi de mieux vivre ensemble.

Ensemble, nous prendrons conscience des enjeux et de l'urgence d'agir, pour participer aux solutions, pour accepter les efforts nécessaires à une transition déterminante. Notre territoire a les ressources naturelles et humaines pour la réussir !

À très bientôt.

Véronique CANTIN,
Présidente de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe

Directrice de publication :
Véronique CANTIN

Comité de rédaction :
Les Vice-Présidents, les élus de la commission, les communes, les agents de la communauté de communes

Conception et maquette :



Les horaires d'ouvertures :

Du lundi au mercredi :
de 9h à 12h et
de 14h à 17h

Le Jeudi : de 9h à 12h

Le vendredi : de 9h à
12h et de 14h à 16h

Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe
Espace François Mitterrand
Ballon - 72290 BALLON-SAINT MARS



02 43 27 37 20
ou par mail
contact@mainecoeurdesarthe.fr

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe a voté à l'unanimité ses budgets lors de sa séance du 25 mars dernier, soit un budget principal et 8 budgets annexes qui représentent une enveloppe globale 2019 de plus de 20 000 000 €.

Ces budgets s'inscrivent dans la mise en œuvre du projet de territoire, confirmé lors du débat d'orientation budgétaire. Ils renforcent l'engagement des élus dans l'aménagement du territoire, le développement économique et le déploiement de services aux habitants, tout en maintenant encore cette année les taux d'imposition.

La priorité de la collectivité reste de **conforter l'activité économique** toujours avec l'aménagement des zones d'activités (La Pièce du Bois à Montbizot, Les Petites Forges tranche 3 à Joué l'Abbé et Chamfleury 3 à la Bazoge) pour cette année 2019.

En second lieu, **l'action sociale** tient une place importante dans cette construction budgétaire avec le début des travaux dès septembre d'un second multi accueil de 18 places sur la commune de Neuville-sur-Sarthe (ouverture à l'automne 2020) budget d'investissement de 1 682 000 € HT.

Le développement des ALSH et des mercredis, confiés à la Maison des

Projets agréée centre social par la CAF, et le déploiement de l'animation de la vie sociale sur tout le territoire sont les services que nous entendons pérenniser sur le territoire pour être au plus près des attentes des familles. Notre soutien à cette association pour la politique sociale sera réaffirmé au travers du projet social en cours de construction. Un accompagnement à hauteur de 860 000 € est alloué pour 2019.

Enfin l'engagement est pris avec le syndicat mixte Sarthe Numérique, d'**assurer la couverture en fibre optique** de la totalité du territoire Maine Cœur de Sarthe à l'horizon 2022, pour un montant de 1 761 000 €.

Pour 100 euros dépensés par la CCMCS

(budget principal et budgets annexes, Zone d'activités, ordures ménagères et SPANC)



*MSP de Sainte Jamme sur Sarthe, MSP de Ballon Saint Mars, cabinets médicaux et paramédicaux de La Bazoge et de La Guierche.



P.C.A.E.T. (Plans climat air énergie territoriaux)

Les collectivités membres du Pays du Mans se sont lancées dans une démarche d'élaboration d'un nouveau Plan climat qui sera approuvé en décembre 2019. Les élus ont décidé unanimement d'inscrire le développement des énergies renouvelables comme l'une des priorités de ce plan à horizon 2050.

Parmi les énergies renouvelables à développer rapidement, le solaire photovoltaïque a été retenu par l'ensemble des intercommunalités du pays, dont la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe. Ainsi, le Pays du Mans avec l'aide financière des collectivités vient de procéder à l'acquisition d'un cadastre solaire. Cet outil développé par « **In Sun We Trust** » permet aux collectivités, entreprises et particuliers de découvrir le potentiel énergétique de leurs toitures. Ce cadastre solaire est disponible sur le site internet du Pays du Mans www.paysdumans.fr ou via le lien suivant :

<https://paysdumans.insunwetrust.solar/>

En utilisant cet outil, vous pourrez découvrir le potentiel photovoltaïque de votre

toiture en fonction de l'ensoleillement, de l'ombre, de l'orientation du bâtiment et prendre connaissance des tarifs de rachat de l'énergie. Que vous souhaitiez revendre ou bien autoconsommer l'énergie produite, vous pourrez estimer le coût d'une installation, mais aussi le gain énergétique et économique sur 20 ans.

Le cadastre solaire s'adapte à votre situation et propose aussi un simulateur de prêt. À la fin de votre simulation, vous pourrez disposer d'un devis gratuit et contacter si vous le souhaitez l'un des installateurs locaux référencés par In Sun We Trust, selon des critères sélectifs, gage d'un savoir-faire de qualité.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur ce cadastre solaire, Rapprochez-vous de la Communauté de communes au 02 43 27 37 20.

Dans les prochains mois, des réunions publiques seront organisées sur le territoire communautaire.



L'Hôtel communautaire et ses services déménagent

Les locaux administratifs de la Communauté de communes, actuellement situés Place de la République à Ballon-Saint Mars, **seront transférés en janvier prochain** dans le bâtiment dit « BBC » situé Zone d'Activités des Petites Forges à **Joué l'Abbé** (RD300).

Les 4 ateliers et bureaux de ce bâtiment, d'ores et déjà propriété de la Communauté de communes, regrouperont sur environ 840 m² les services administratifs et techniques, tout en offrant de meilleures conditions d'accueil, dans des locaux modernes, mieux situés géographiquement.

Ces travaux et ce déménagement font partie intégrante d'une logique d'optimisation du patrimoine existant. Les regroupements de services et de matériel permettront de mettre un terme aux locations utilisées jusqu'alors, tandis que les travaux de réaménagement se limitent à des recloisonnements et redistributions d'espaces. L'enveloppe évaluée à 265 000 € HT bénéficie des concours de l'État (DETR) et de la Région Pays de La Loire (CTR), pour ramener l'investissement réel de la Communauté de communes à environ 100 000 €.



À terme, ce déménagement permettra également à la Maison des Projets, centre social, de bénéficier de l'intégralité des locaux de la Place de La République à Ballon-Saint Mars et ainsi proposer salles d'activités/ateliers, lieux d'accueil adaptés au territoire communautaire et à ses habitants.



La fibre pour tous

Dans le cadre du Syndicat Mixte « Sarthe Numérique » et aux côtés du département, la Communauté de communes poursuit son engagement vers la desserte très haut débit de l'ensemble du territoire.

Au terme d'une première tranche de travaux, quatre opérations auront été menées sur les secteurs dont la couverture ADSL (cuivre) était la plus défavorable. Les communes de Souigné sous Ballon et Teillé sont désormais réceptionnées et les premiers abonnements souscrits, Ballon Saint Mars campagne est en cours de déploiement et les études débutent pour Joué l'Abbé.

Mais tout s'accélère, au profit d'une ambition maintenant contractualisée, la couverture de l'ensemble du département à fin 2022. Cette seconde tranche prévoit la construction d'un réseau formé de quelques 16 000 km de fibre optique et mobilisera sur 3 ans, 200 équivalents temps plein entièrement affectés à ce déploiement.

Dès à présent les communes de La Bazoge, Neuville-sur-Sarthe, Saint-Pavace sont



entrées en phase d'études. Les communes de Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Montbizot, Saint-Jean-d'Assé, Souillé, La Guierche et Courcebœufs suivront dans quelques mois.

La Communauté de communes est pleinement mobilisée, techniquement et financièrement, dans le suivi de ce déploiement. Techniquement avec les communes et aux côtés du syndicat et du constructeur du réseau (Axione), pour l'organisation générale. Financièrement ensuite, avec un investissement total, en fin d'opération, d'1,76 million d'euros mobilisés afin de permettre au territoire d'y accéder dès aujourd'hui.

Une nouvelle structure petite enfance à Neuville-sur-Sarthe

Le « projet de territoire » de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, présenté dans ces colonnes en Juin 2018, laisse une place fondamentale au cadre de vie, aux services à la population et aux familles, dans le sens de l'attractivité et du dynamisme.

L'équité d'accès aux services, les nombreuses demandes des familles d'un territoire élargi ont alors rapidement fait émerger la nécessité de renforcer les places d'accueil collectif des jeunes enfants (0/3 ans).



La Communauté de communes vient ainsi de valider les contours d'une seconde Structure Petite Enfance. Située à Neuville sur Sarthe, elle offrira, à l'automne 2020, 18 places d'accueil, dans des locaux pensés autour de l'enfant et de son développement, sur la base de l'expérience du service petite enfance.

Ce projet, estimé à 1 682 000 € HT bénéficie des concours financiers de l'Etat (DETR, DSIL), de la CAF (soutien à l'investissement), de la Région Pays de la Loire (CTR), limitant considérablement l'autofinancement.

Signature du Contrat Territoires-Région

Le 15 mai dernier, Christelle Morançais, Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire et Stéphane Le Foll, Président du Pays du Mans signaient à La Bazoge, en présence de Véronique Cantin, Présidente de la Communauté de communes le nouveau Contrat Territoires - Région pour la période 2018-2020.

Cette signature, en présence de nombreux élus, fut l'occasion de mettre en avant notre territoire de Maine Cœur de Sarthe avec plusieurs visites dans les communes : la station Mouv'n Go nouvellement implantée à Saint-Jean-d'Assé venant accroître l'offre d'autopartage de véhicules électriques et apporter un service de mobilité supplémentaire sur le territoire, en complément de celle de Ballon installée en 2018.

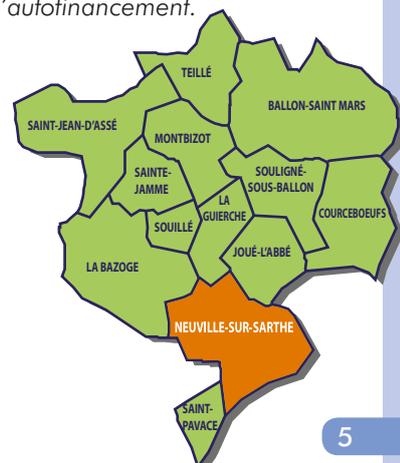
La signature de ce contrat régional de plus de 1,07 million d'euros s'est déroulée dans la nouvelle Médiathèque fraîchement rénovée de la Bazoge,



mouv'n GO

regroupant la bibliothèque et ludothèque pour accueillir petits et grands dans des espaces conviviaux de grande qualité.

Avec ce Contrat Territoires - Région, ce sont 521 000 € d'accompagnement sur les projets d'investissements communaux et communautaires de Maine Cœur de Sarthe (275 000 € pour le multi accueil à Neuville-sur-Sarthe et 117 560 € pour l'aménagement de l'hôtel communautaire sur la ZA des Petites Forges).





Eric BOURGE et David DORDAIN



Le club d'entreprises change de nom

L'association d'entrepreneurs ayant changé de dénomination en début d'année pour « Club d'Entreprises Cœur de Sarthe », explications croisées avec David Dordain, président du club, gérant de la société TECC à Sainte Jamme sur Sarthe, et Eric Bourge, vice-président en charge du développement économique.

Le club d'entreprises a changé de nom en début d'année. Pour quelles raisons ?

David Dordain : Le Club Économique des Petites Forges correspondait initialement à l'association des entreprises de la zone d'activités du même nom à Joué L'Abbé. D'année en année, le club s'est élargi aux entreprises de l'ensemble du territoire que forme aujourd'hui la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe.

Eric Bourge : Le club avait été initialement créé par les entreprises de la ZA des petites Forges afin de mieux se connaître, sortir d'un certain sentiment d'isolement auquel le chef d'entreprise peut être confronté. À partir de ces objectifs de départ sont venus converger d'autres attentes, enjeux qui fédèrent les entreprises de l'ensemble du territoire communautaire, et au-delà.

Combien d'adhérents compte le club aujourd'hui ?

E.B. : Une cinquantaine. Nous y retrouvons des TPE PME et PMI qui souhaitent échanger et se réunir en toute convivialité. Ces entreprises sont réparties de Ballon jusqu'à Saint-Pavace et La Bazoge en passant par Joué L'Abbé.

D.D. : Nous avons aussi des adhérents sur Le Mans et Saint Saturnin, séduits par le dynamisme et la convivialité du club d'entreprises.

E.B. : C'est la raison d'être du club. Il rayonne bien au-delà de Maine Cœur de Sarthe.

Le club se développant, y'aura-t-il des nouveautés pour cette année et les années suivantes ?

D.D. : Nous poursuivons les soirées et animations avec des intervenants extérieurs, en lien avec d'autres clubs d'entreprises. Je pense au club LUCIE de la zone de Saint Pavace et le club de la Haute Sarthe. Nous irons à la rencontre de tous nos adhérents en organisant des visites d'entreprises.

E.B. : La prochaine animation se concentra aussi sur le comice de La Guierche les 29 et 30 juin prochains.



Retrouvez toute l'actu du club sur les réseaux facebook® et twitter® @Clubcoeursarthe



Bientôt une Zone d'Activités à l'entrée de La Bazoge



Ce futur espace économique se dénommera « Zone d'Activités du Chêne Rond ». Sur plus de 5 hectares (en première phase), cet espace est destiné à l'accueil d'activités industrielles ou logistiques.

Deux autres zones d'activités sont en phase de lancement ! En avril dernier ont été réceptionnés, les travaux d'extension de la ZA de La Pièce du Bois, à Montbizot. Cette opération se poursuivra avec la requalification de la partie existante. Des lots sont encore disponibles à la réservation.



Le succès de la ZA des Petites Forges à Joué L'Abbé conduit à prévoir une seconde extension avec un démarrage des travaux prévu début 2020.



L'étude sur l'aménagement et la redynamisation de la zone d'Antoigné à Sainte-Jamme a débuté et continuera en concertation pleine et entière avec les partenaires et les entreprises présents.

83% Le chiffre clé

Comme le taux de pérennisation à trois ans d'une entreprise accompagnée par Initiative Sarthe, association contribuant à la création et la reprise d'activités.



02 43 57 72 72
contact@initiative-sarthe.fr



AGRI LOISIRS

L'entreprise AGRI LOISIRS sur la ZA des Petites Forges à Joué L'Abbé a changé de propriétaires. M. et M^{me} PINEAU, les nouveaux gérants, ont repris l'activité en avril dernier. L'occasion de nous pencher sur la reprise et la transmission d'entreprises.



On doit souvent vous poser la question... Comment en êtes-vous venu à reprendre cette entreprise ?

En fait, nous avions vaguement entendu parlé qu'elle était à vendre et puis un jour, par hasard, nous avons vu une annonce sur un site d'annonces en ligne. Nous avons visité la structure et avons été agréablement surpris par le bâtiment, la localisation de l'entreprise et le potentiel de développement de la zone d'activité. Moi, je dispose d'expériences professionnelles abouties dans ce domaine technique et mon épouse est contrôleur de gestion. Une réflexion s'est alors développée, basée sur notre complémentarité. Ensuite, tout a été très vite.

Qu'allez-vous apporter de nouveau à l'entreprise ?

AGRI LOISIRS c'est la vente et la réparation de matériels agricoles (gyrobroyeur, fendeuse de bûches, bennette...) et de pièces détachées. Nous sommes dorénavant un Relais service CLAAS équipé d'une valise de diagnostics, qui offre de nouveaux services tels que la climatisation ou la vente et la réparation de pneumatiques agricoles.

Autre activité : la vente et la réparation de matériels de motoculture : tondeuses, moteurs deux temps (tronçonneuses, débrousailluses, taille-haies...), aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Nous proposons également un service de transport de tondeuses à l'atelier pour les personnes ne disposant pas de moyen de transport adéquat.

Avez-vous été accompagné pour la reprise de votre activité ?

Oui, par un expert-comptable, un avocat, un courtier et l'association Initiative Sarthe, ce qui nous a permis de mener à bien ce projet (ambitions, étude de marché, prévisionnel, structure juridique, financement...). Un comité directeur, composé de banquiers, expert comptable, avocat notamment, mais aussi d'entrepreneurs du club d'entreprises s'est réuni et a validé l'obtention de prêts d'honneur en complément de notre prêt bancaire.

S'il n'y avait qu'un seul conseil à donner à celles et ceux qui souhaiteraient tout comme vous reprendre ou transmettre une entreprise, ce serait lequel ?

Pour mener à bien un projet de reprise d'entreprise, ne restez pas seul, faites-vous accompagner afin de vous poser les bonnes questions sur votre projet professionnel, chaque acteur apportant son aide spécifique à chaque étape du projet.

AGRI LOISIRS : ZA Les petites Forges à Joué L'Abbé

Tél. : 02 43 27 67 00 – agriloisirs72@gmail.com

Ouvert aux particuliers et professionnels, du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h et le samedi matin de 8h30 à 12h (de mars à octobre).

Retrouvez la société AGRI LOISIRS au comice de La Guierche, le 29 juin prochain.

Animation et Promotion du territoire

Mise en place pour les associations d'un outil informatique partagé

Une rencontre avec les associations du territoire a été organisée en partenariat avec la Maison des Projets et l'Office de Tourisme. Cette animation permettant de définir leurs besoins, leurs attentes, mais également de faire connaissance. Il a été évoqué pour faciliter la démarche de recherche de matériel, de bénévoles... la création d'un outil de partage qui rassemble un fichier association, un fichier Matériel, un fichier Calendrier... Ce fichier partagé est à compléter avec le concours de tous.

Vous êtes Président d'une association, vous pouvez demander le lien du document partagé à laetitia.choplin@mainecoeurdesarthe.fr ou à officedetourisme@mainecoeurdesarthe.fr

Du 28 au 30 juin prochains la commune de La Guierche fête son comice

La Guierche organisera les 28, 29 et 30 juin prochains le comice de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe sur le thème du pain. Un thème fédérateur pour une manifestation qui se veut conviviale, reconnaissante du milieu agricole qui le mérite, et à l'image de la ruralité active dans laquelle nous nous reconnaissons.

Le temps d'un week-end, le cœur de La Guierche battra au rythme du Comice, route du Mans, dans une ambiance champêtre, centre de gravité de notre Communauté de communes.

L'agriculture sera mise à l'honneur, expliquée, partagée car elle est partie intégrante de nos territoires périurbains et ruraux. Une agriculture qui a évolué hier, qui s'adapte aujourd'hui et qui devra faire face demain aux changements climatiques à venir.

Si le Comice est avant tout le moment pour valoriser et pour soutenir le travail de nos agricultrices et agriculteurs, il est aussi celui de la mise en avant de la ruralité et de tout le tissu économique qui l'accompagne. Parce que nous avons tous des racines rurales, le Comice a cette faculté de rapprocher le monde rural du citadin, la campagne de la ville et de nous rapprocher les uns des autres tout simplement.

C'est dans cet esprit que les membres du bureau de l'association communale œuvrent depuis plus d'un an pour créer les meilleures conditions d'organisation et d'accueil de cette grande manifestation. Grâce à eux, le challenge ne peut que réussir. Merci à son président, Dominique Côme, qui aura



su fédérer autour de lui et dans la bonne humeur, une équipe très motivée. Merci aussi à Didier Duluard et Gérard Dorizon pour leur soutien dans le cadre de l'association Communautaire, aux annonceurs, aux commerçants, aux exposants, à l'ensemble de la filière agricole et à tous les bénévoles.

Parce que le Comice Agricole demeure une manifestation atypique, que cette fête communale intergénérationnelle se veut aussi intercommunale, qu'elle sera belle, animée et diverse, nous vous invitons vivement à nous rejoindre pour vivre ensemble ce bel événement... On compte sur vous !



Les associations du territoire soutenues par la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe

En 2018, plus de 20 associations sportives ou culturelles ont pu bénéficier de l'accompagnement de la Communauté de communes.

En 2019, la Communauté de communes confirme son engagement aux côtés des associations du territoire : 26 dossiers de demande de subvention ont été réceptionnés et analysés par la commission, puis soumis au conseil communautaire. Lors de sa séance du 27 mai, 26 dossiers ont été validés pour un montant global de 49 800 €.

Cet engagement financier concourt à la vie associative du territoire, son attractivité au quotidien, mais aussi à l'occasion de manifestations ou animations annuelles, quelle qu'en soit l'ampleur.

Pour plus de renseignements, contacter :
Laetitia CHOPLIN



Tél. : 02 43 27 37 20

ou par mail

laetitia.choplin@mainecoeurdesarthe.fr

Peintres dans le Bocage : 21 et 22 avril 2019 à Teillé

La 26^{ème} édition des peintres dans le Bocage s'est déroulée à Teillé. 34 peintres sont venus croquer la campagne environnante tandis qu'une douzaine d'auteurs sarthois ont fait la promotion de leurs ouvrages dans la salle des fêtes. Une cinquantaine d'enfants a participé au concours des peintres en herbe.

Le concert de gospel le dimanche après midi a fait salle comble ! 300 personnes sont venues applaudir Lola Bai et la MJC Jacques Prévert du Mans.

Au total ce sont près de 500 visiteurs qui ont déambulé dans les rues à la rencontre des artistes, des auteurs et ont visité l'exposition.



Sentiers Gourmands : 1^{er} juin 2019 à Saint Jean d'Assé

La 24^{ème} édition des Sentiers Gourmands s'est déroulée à Saint Jean d'Assé avec 270 marcheurs.

Les randonneurs ont apprécié la découverte du patrimoine de la commune (Chevaigné,

Notre Dame des Champs, Monastère de la Merci Dieu) et des produits du territoire (confitures, miel, fromages, etc.).

Le marché de producteurs, le vin d'honneur, et le repas du soir ont bien terminé cette grande journée.

Le cochon grillé préparé par le traiteur de Courcebœufs Jérôme Breton et le spectacle musical par la troupe Kalido ont été très appréciés des 240 convives.



Notre-Dame-des-Champs

Horaires d'ouverture de
l'Office de Tourisme

Le mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le vendredi : de 14h à 17h30

Le samedi : de 9h à 12h30

L'Office de Tourisme reste joignable par téléphone le mardi et jeudi



Suivez-nous sur facebook et Instagram

Maine Cœur de Sarthe !



Prélèvement automatique : un paiement simple et sûr

À partir de 2020, vous aurez possibilité de régler votre redevance annuelle d'ordures ménagères par prélèvement automatique sur votre compte bancaire en une seule fois.

Pourquoi ?

C'est pratique : vous recevrez votre facture comme d'habitude mais vous n'aurez aucune démarche à effectuer pour la payer. Pas de risque d'oublier.

C'est souple : vous pouvez par simple courrier ou message électronique nous informer de votre changement de compte ou d'agence bancaire. De même, vous pouvez interrompre le prélèvement à tout moment en informant la Communauté de communes

C'est gratuit : il n'y a aucun frais de prélevé (en dehors des frais si le compte n'est pas approvisionné à la date mentionnée sur la facture)

Comment ?

Il vous suffit de :

- 1) Demander une autorisation de prélèvement à la Communauté de communes.
- 2) Compléter intégralement cette autorisation et la signer.
- 3) Joindre un relevé d'identité bancaire.
- 4) Envoyer le tout à la Communauté de communes par courrier ou message électronique.

contact.environnement@mainecoeurdesarthe.fr

Broyez du vert

Le jeudi 7 mars s'est tenue la première journée de broyage de branches intitulée « broyez du vert ». Retour sur cette journée avec Jean Michel Lerat, vice Président en charge de la gestion des déchets.

Comment s'est déroulée cette journée ?

L'opération s'est déroulée sur une demi-journée.

Les inscrits sont venus avec leurs branches selon un créneau horaire prédéfini, les agents de la Communauté de communes ont assuré le broyage des branches d'un diamètre inférieur à 12 cm. Après le broyage, les participants sont repartis avec le broyat.

Outre le broyage, l'association Sarthe Nature Environnement apportait des conseils pour l'utilisation du broyat et d'une manière générale pour un jardinage au naturel. La société Mécaloisirs présentait également du matériel (tondeuse mulching, broyeur)

Quel bilan pouvez-vous faire de cette demi-journée ?

Initiée par le Pays du Mans dans le cadre de la prévention des déchets, et première collectivité du Pays du Mans à mettre en place cette initiative auprès des particuliers, nous sommes satisfaits de l'organisation de cette animation.

Nous avons broyé 6m³ de branches. Ce sont 6m³ qui n'ont pas été déposés à la déchèterie et par conséquent qui contribuent à la réduction des déchets.

Chacun est reparti avec son broyat afin de l'utiliser en paillage dans son jardin.

Quel est l'objectif de cette journée de broyage ?

L'objectif est de limiter les apports en déchèterie. Aujourd'hui nos 2 déchèteries permettent de collecter 5400T de déchets dont 1800T de déchets verts soit 30%. Le coût de traitement de ces déchets s'élève à 63000 €.

Ces déchets peuvent être traités en autogestion, c'est-à-dire que des techniques nous permettent de traiter nos déchets verts chez nous.

La journée broyage va-t-elle être reconduite ?

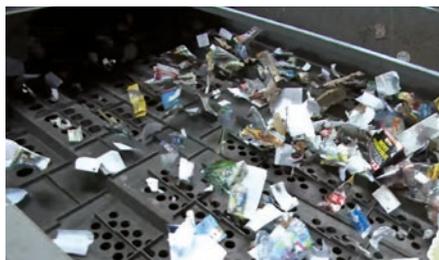
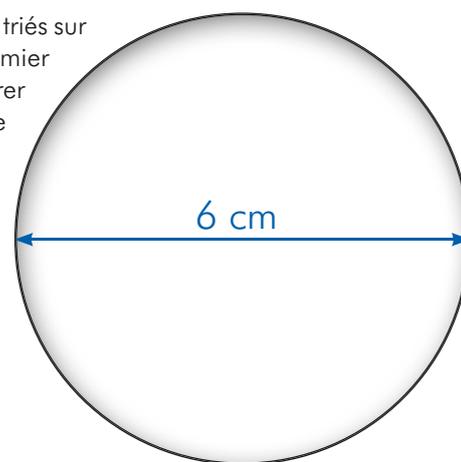
Oui, la prochaine est programmée **le 26 septembre à la Guierche**.



Renseignements et inscription au 02 43 27 37 20 ou nicolas.letourmy@mainecoeurdesarthe.fr

Savez vous ce que représente ce diamètre ?

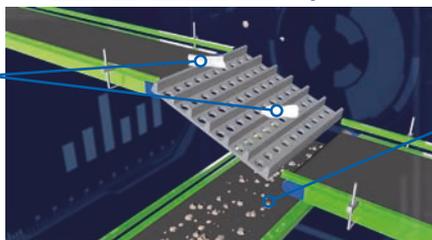
C'est le diamètre des emballages qui ne peuvent être triés sur la chaîne de tri car ils sont trop petits. En effet, le premier tri réalisé est un crible balistique qui permet de séparer les corps plats et les corps creux. Lors de cette étape les petits emballages dont le diamètre est inférieur à 6cm appelés « fines » passent à travers un maillage. Ces « fines » sortent du process du recyclage et sont orientées vers l'usine d'incinération. Ces refus de tri pénalisent financièrement la collectivité.



MÉMO

Ne pas déchirer les papiers, les enveloppes... Le recyclage inférieur à ce diamètre doit être déposé dans le sac ordures ménagères.

Emballages papier/carton (corps plats) et bouteilles plastiques (corps creux) sont séparés sur une plaque vibrante. Ils seront ensuite envoyés dans la bonne filière de recyclage



Les parties fines dont le diamètre est inférieur à 6cm passent à travers un crible et ne pourront pas être recyclées.

Passerelle

Écoles Maternelles

Cette année encore le « projet Passerelle » s'est développé. Depuis neuf ans, le service petite enfance en partenariat avec l'éducation nationale mène le « projet Passerelle » pour accompagner les enfants prochainement scolarisés dans les écoles maternelles.

L'objectif partagé, tant pour les professionnels (enseignants, animatrices petite enfance, assistantes maternelles) que les parents, est de faciliter le passage du jeune enfant à l'école maternelle. Le projet vise les enfants accueillis chez une assistante maternelle qui participe aux ateliers proposés par le RAMPE et ceux accueillis au Multi accueil de Montbizot.

Maison des Projets

Des échanges pour grandir sereinement !

De la petite enfance à l'enfance il n'y a qu'un pas. Les animatrices du service des P'tits Bouts du Maine travaillent en partenariat avec les équipes de la Maison Des Projets pour accompagner les familles et les enfants dans ce que seront leurs lieux d'accueils de loisirs de demain.

Entre 3 et 4 ans, des échanges sont proposés aux familles et aux enfants entre le service de la Petite Enfance de la Communauté de communes et celui de l'Enfance de la Maison Des Projets (passerelle ALSH, Temps d'animation commun sur des matinées l'été, organisation de spectacles...).



Accueil des 3-4 ans du Centre de Loisirs au Multi accueil de Montbizot, le 13 février 2019.



Neuville : sur le chemin de l'école...

Cette année, huit écoles de la Communauté de communes s'inscrivent dans le projet ce qui correspond à :

- 17 matinées dans les classes de mai à juin 2019 dans six écoles,
- 61 enfants participants,
- 14 enseignants, 10 animatrices petite enfance, 38 assistantes maternelles.



Ophélie Ligeret

À VOS AGENDAS

Le 27 juin : GARDEN PETITS à Ballon-St Mars. Une journée sous le signe de la patouille, du farniente... Bref un avant-gout de l'été ! *Pour tout renseignement, appelez-nous.*

En juillet, Le RAMPE se balade près de chez vous. Les animatrices s'installent dans les parcs ou aire de jeux du territoire pour partager une matinée avec vos plus petits. *Matinées ouvertes à tous, renseignez-vous sur les lieux et dates !*

Portrait d'une Animatrice de Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants

Ophélie LIGERET,
Éducatrice de Jeunes
Enfants au Relais Assistantes
Maternelles Parents Enfants

Peux-tu nous raconter ton parcours professionnel ?

Après un master en psychologie qui m'a permis d'acquérir des connaissances sur le développement du jeune enfant, j'ai décidé d'intégrer la formation d'Éducateur de Jeunes Enfants. Je suis diplômée depuis 2012. À l'obtention de mon diplôme, je me suis orientée en protection de l'enfance, en exerçant dans une Maison de l'Enfant à Caractère Social dans l'Orne. En 2018, j'ai éprouvé le désir d'accompagner le jeune enfant dès son plus âge pour « raccrocher les fondamentaux ». J'ai intégré un multi accueil pendant quelques temps puis j'ai décidé de travailler dans un Relais Assistantes Maternelles, avec la volonté de diversifier mes interventions auprès de différents publics et d'accompagner les parents dans la globalité de leur parentalité et de leur recherche d'accueil.

Pourquoi avoir choisi de travailler dans un relais ?

Le travail en relais permet d'accompagner différents publics. À la fois le jeune enfant sur des temps collectifs d'animation pour favoriser son éveil et participer à son épanouissement par le biais d'observations actives en coopération avec les assistantes maternelles. L'accueil et l'accompagnement des assistantes maternelles me permet d'échanger et de transmettre des outils et des compétences à des professionnelles qui se questionnent tous les jours sur le développement des enfants qu'elles accueillent. Accueillir les parents sur des temps formels ou informels pour écouter leurs paroles et échanger sur leur rôle de parents et leur rôle d'employeurs pour garantir une cohérence et un développement harmonieux dans sa vie globale de jeune enfant. J'ai aussi choisi plus particulièrement de travailler au relais des « P'tits Bouts du Maine » car il s'articule au sein d'un service petite enfance et donc s'appuie sur une équipe pluri professionnelle.

Peux-tu illustrer ton travail en 5 mots clefs ?

**ACCUEIL,
ACCOMPAGNEMENT,
ÉCHANGES,
CRÉATIVITÉ,
ORGANISATION.**



Le Pratique des P'tits Bouts du Maine

Un seul numéro de téléphone, une seule adresse mail pour les services de la Petite Enfance

02 43 20 42 00 / petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr

Accueil / secrétariat du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Rue du Tertre - Montbizot

Le RAMPE

Permanences téléphoniques : mardi et jeudi de 14 h à 17 h

Permanences sans rendez-vous : vendredi de 9 h 30 à 12 h

Permanences sur rendez-vous : mercredi pair 9 h 30 à 17 h

Mercredi impair 9 h 30 à 19 h.

Mercredi 9 h 30 à 17 h (à la Bazoge).

Vendredi 13 h 30 à 17 h.

Un samedi par mois 9 h 30 à 12 h 30.

Le Multi Accueil

Accueil des enfants : Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30.

L'association Maison Des Projets est un lieu d'accueil. Il répond aux attentes ainsi qu'aux besoins des habitants et des acteurs du territoire afin de créer du lien social et d'animer la vie sociale.

Mobilisée auprès des treize communes du territoire Maine Cœur de Sarthe, la Maison Des Projets est un lieu de proximité. Elle est présente pour proposer des services et des activités afin de participer activement à l'animation de la vie locale et sociale en partenariat avec les acteurs du territoire : écoles, collèges, élus, associations sportives et/ou culturelles...

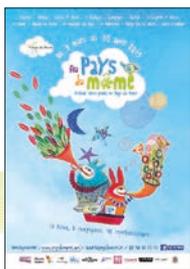
Des animations pour les familles et pour tous

Des animations variées

Tout au long de l'année, la Maison Des Projets organise des animations, des ateliers et des sorties pour les familles et pour tous ! Le pôle « familles – parentalité » propose des sorties à vivre ensemble, des ateliers « parents-enfants », des spectacles... Ces activités sont issues d'une réflexion partagée au sein de commissions. Avec comme exemple les « cafés bla bla » qui réunissent les parents lors d'un temps convivial autour d'une thématique et d'échanger sur les futures activités

Prochain café bla bla : vendredi 26 juillet à 10h à la Maison Des Projets à Ballon-Saint Mars (gratuit).

La Maison Des Projets propose divers spectacles à vivre en famille pendant l'année sur le territoire Maine Cœur de Sarthe.



Le 27 octobre dernier le groupe de rock'n'roll nantais « Bouskidou » est venu faire danser et chanter les enfants et leurs parents à l'espace culturel l'Envol de La Bazoge.

De plus, la Maison Des Projets en participant au festival culturel « Pays du même » propose tous les ans au printemps, deux spectacles destinés au jeune public.

Des ateliers solidaires

Toute l'année la Maison Des Projets organise différents ateliers solidaires : Repair Café, atelier tricot, atelier couture, atelier

Des animations pour les jeunes

Des animations pour les adolescents

Des animations sont organisées par l'équipe jeunesse pour les adolescents du territoire (dès la 6^{ème}). Les espaces jeunes sont accessibles aux adolescents lors des périodes scolaires. Ils proposent des sorties (laser game...), des cycles d'accompagnement à la scolarité, des cycles à thème (éloquence...), des animations variées (ciné-débat, tournoi de babyfoot...). Les adolescents peuvent également créer des projets participatifs de façon à développer leur propres activités en fonction de leurs envies.

Événement à venir : dimanche 23 juin : un concert Rap et RnB se déroulera à la salle polyvalente de Joué-l'Abbé de 15h à 17h (2€/personne).

L'équipe jeunesse de la Maison Des Projets crée et organise en partenariat avec les deux collèges du territoire (Ballon-Saint Mars et Sainte-Jamme-sur-Sarthe), des animations sur les pauses méridiennes. Cette année, les jeunes ont pu participer à



informatique... Ces ateliers sont animés par les bénévoles. Ce sont des temps de partage, d'entraide, de solidarité et d'échanges !

Un été 2019 animé

En 2019, les animations estivales débiteront par une journée « bien-être » organisée en partenariat avec l'Assurance Maladie de la Sarthe. Des ateliers relaxation, nutrition, sophrologie, et gym douce rythmeront l'après-midi.

Journée « bien-être » : mercredi 10 juillet de 12h15 à 16h30 à la Maison Des projets à Ballon-Saint Mars (dès 3 ans).

Puis, l'été se poursuivra avec diverses activités : sorties en parc d'attraction, au festival « Rock Ici Mêmes », à la mer (Honfleur), au zoo...



» Découvrez toutes les activités proposées sur le site internet de la Maison Des Projets.

des activités de sensibilisation sur les discriminations et sur le handicap.

Des animations ados pendant les vacances d'été 2019

Pendant les vacances d'été, les « animations ados » permettent à tous les jeunes des 13 communes d'accéder à des activités, des sorties, des veillées. Ces animations sont accessibles aux jeunes dès la 6^{ème} et aux enfants entrant au collège en septembre 2019.

Les jeunes peuvent choisir les activités et les sorties auxquelles ils veulent participer en s'inscrivant auprès de la Maison Des Projets.

» Découvrez le programme des animations ados sur le site internet de la Maison Des Projets.

Des animations pour les enfants

La Maison Des Projets organise les accueils de loisirs pendant les périodes scolaires (mercredi loisirs) et lors des vacances scolaires. Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis sur 3 sites. L'équipe d'animation s'appuie sur son projet pédagogique afin de proposer des activités adaptées aux âges et autour de thématiques (solidarité, sensibilisation aux discriminations...).

L'été : des séjours et l'accueil de loisirs

Pendant les grandes vacances, l'accueil de loisirs est ouvert du 5 juillet au 2 août puis du 19 août au 30 août. **Deux veillées « parents-enfants » seront organisées les jeudis 25 juillet et 29 août à la base de loisirs de Montbizot à partir de 19h.** Ces événements sont des temps d'échange où les parents et les enfants (de 3 à 12 ans) se réunissent avec l'équipe d'animation. Ce sont des temps privilégiés.



6 séjours pendant les grandes vacances :

- **Du 8 au 12 juillet**, un séjour « sport et coopération » (pour le 9-12 ans) ;
- **Du 15 au 19 juillet**, un séjour « poney » (pour les 6 à 8 ans) ;
- **Du 22 au 26 juillet**, un séjour « en avant la radio » (pour le 9-12 ans) ;
- **Du 29 juillet au 2 août**, un séjour « cirque » (pour les 6 à 8 ans) ;
- **Du 19 au 23 août**, un séjour « à la mer » (pour le 9-12 ans) ;
- **Du 26 au 30 août**, un séjour « ferme et zoo » (pour les 6 à 8 ans) ;

» Découvrez les séjours et les informations sur l'accueil de loisirs sur le site internet de la Maison Des Projets.

L'Épicerie Solidaire et le Jardin Solidaire

L'épicerie solidaire

L'épicerie solidaire « La Grange » est une structure d'aide alimentaire participative offre en libre choix des produits de consommation courante à des prix modérés. C'est un lieu d'animation sociale où les bénévoles s'impliquent afin de créer des temps de convivialité et de partage. Des ateliers manuels, culturels, culinaires sont proposés aux bénéficiaires et aux bénévoles.

Le jardin solidaire

Depuis l'été 2018, un jardin solidaire a été créé à Ballon-Saint Mars. Il permet de développer un projet solidaire qui vise à améliorer le lien social entre les habitants et les différentes générations. Les récoltes sont vendues à l'épicerie solidaire.

Projet social

Depuis janvier 2019, la Maison Des Projets renouvelle son projet social. Suite à une phase de bilan et de diagnostic, le centre social a pu recueillir les besoins, les envies et les propositions des habitants du territoire. Le samedi 25 mai, lors de la journée participative (ouverte à tous), les axes du futur projet social 2020-2024 ont été définis

avec les acteurs du territoire.

En janvier 2020, la Maison Des Projets présentera le nouveau projet social 2020-2024 du territoire Maine Cœur de Sarthe lors d'une réunion d'information.

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter la Maison Des Projets.

Un minibus financé par les entreprises

En 2018, la Maison des Projets a fait l'acquisition d'un minibus financé exclusivement par les entreprises. Ce sont pas moins de 19 entreprises qui ont participé à cet achat.

Le minibus est utilisé pour le transport* des enfants vers les lieux d'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires et les mercredis.



*ramassage matin et soir et navette inter-sites

Suivez les activités et animations de la Maison Des Projets sur :



Espaces Jeunes de La Maison Des Projets



#jeunesse_mdp

Retrouvez les plaquettes d'information (enfants, jeunes, famille, pour tous) de la Maison Des Projets sur son site internet.

La Maison Des Projets
Espace François Mitterrand - Place de la République
72290 Ballon Saint-Mars



Tél. : 02 43 27 36 77

@ accueil.maisondesprojets@gmail.com

Horaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15

Infos Communales

Montbizot

1^{ère} Journée Citoyenne.

La commune de Montbizot a décidé, à l'image de ce qui se fait dans plusieurs communes de Maine Cœur de Sarthe, d'organiser sa première journée citoyenne le samedi 28 septembre 2019. Une nouveauté qui s'inscrit dans un contexte financier difficile tout en apportant une réponse à l'évolution de notre société pour mieux vivre ensemble.

L'objectif principal de la journée est de se mobiliser dans un élan de civisme, autour d'un même projet d'amélioration de notre cadre de vie, favorisant aussi la communication et la convivialité entre les habitants, anciens et nouveaux, permettant à chacune et chacun de faire connaissance.



Dans cette perspective et sur la base du volontariat, nous proposerons les ateliers suivants : peintures extérieures, peintures cour de l'école, aménagement voirie, réaménagement de terrains, décorations de Noël, boîte à livres, atelier cuisine, serre de l'école, ramarchage...

Pour y participer contacter la Mairie de Montbizot : 02 43 27 60 44.

Ballon-Saint Mars

Le portage des repas : un service de la commune très apprécié.

Le maintien à domicile : un souhait pour tous. Pour répondre à cette attente, la commune de Ballon a mis en place un service de portage de repas pour 15 bénéficiaires.

Mis en place à Ballon depuis 1992, d'abord assuré par des artisans charcutiers locaux, ce service a tout de suite été apprécié par la population et ce sont plus 150 bénéficiaires qui, à ce jour, en ont profité.



Ce service est, depuis le 1^{er} janvier 1997, un service entièrement municipal. Les repas sont confectionnés par la maison de retraite « Résidence Bel Air ». Ils sont livrés chauds. Pour respecter les températures des aliments (+63°C pour le plat principal et +3°C pour les entrées et les desserts), les livraisons sont faites en malinettes individuelles. Les repas sont livrés 6 jours par semaine par le personnel municipal.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, ce service a été étendu à tous les habitants de la nouvelle commune de Ballon-Saint Mars.

Facturé à l'usager à hauteur de 6,90€/repas, le prix de revient est de 8,59€, soit une participation communale au service de 1,69€/repas.

Mairie de Ballon - Saint Mars : 02 43 27 30 21.

Souigné-sous-Ballon

Le bar éphémère organise, conjointement avec le Comité des Fêtes, une journée festive.

Lors de la fermeture du bar dénommé le Witch's bar en 2013, la Commune de Souigné-sous-Ballon a fait le choix de racheter la Licence IV afin de ne pas la perdre, en attendant qu'un repreneur se manifeste. Cette Licence IV doit être exploitée régulièrement pour être conservée. La Commune de Souigné-sous-Ballon a donc confié à l'Association l'Éphémère l'exploitation de cette Licence IV.

Dans cette perspective, l'association l'Éphémère organise donc une journée festive et conviviale le samedi 22 juin 2019, conjointement avec le Comité des

Fêtes, journée qui sera placée notamment sous le signe de la Musique, fête de la musique oblige. Le bar éphémère ouvrira ses portes à partir de 10h à la salle des Fêtes de Souigné-sous-Ballon. Diverses activités seront proposées tout au long de la journée (passage de groupes musicaux, structure gonflable, jeux, concert en fin de journée...). Le soir, une restauration sur site sera proposée par le Comité des Fêtes. La fermeture du bar est prévue à 2 heures.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Souigné-sous-Ballon au 02 43 27 32 85.



Neuville-sur-Sarthe

Notre restaurant scolaire au rendez-vous des démarches environnementales

Depuis janvier 2019, la commune de Neuville-sur-Sarthe a amorcé avec le service de restauration scolaire une démarche de développement durable en parallèle d'un passage à une autonomie totale. De la conception des menus à la préparation des repas en passant par le choix des fournisseurs privilégiant les producteurs locaux et les circuits courts, la démarche se poursuit avec le déploiement du compostage



et la lutte contre le gaspillage alimentaire qui ont été au cœur d'animations proposées aux enfants.

En effet, dans cette dynamique, les élèves de C.E.1, C.E.2 et C.M.1 qui déjeunent au restaurant scolaire ont participé à une action de sensibilisation à la réduction des déchets, menée conjointement par l'association « Le Jardin du vivant », le Pays du Mans et la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe. Dans ce cadre, cinq enfants (parmi ceux déjeunant tous les jours au restaurant scolaire) de chaque classe concernée ont été tirés au sort pour suivre les formations dispensées par un professionnel. Ils ont ensuite eu un rôle d'ambassadeur auprès des autres enfants.

Les animations sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la sensibilisation au compostage des bio-déchets ont été proposées sur cinq séances de trente minutes sur le temps méridien dans l'enceinte de l'école, entre les 9 et 23 mai derniers.

La Guierche

Le samedi 25 mai, nous avons inauguré notre nouvelle bibliothèque.

Créée en 1997 sous l'équipe municipale de Jean-Louis Fresneau et l'impulsion de sa première adjointe Annick Tanneau, cet espace lecture, alors situé à l'étage de la mairie, fut transféré en septembre dernier dans des nouveaux locaux situés au 7 rue Principale.

Ce déménagement était très attendu. Le local communal, occupé par un locataire puis par des professionnels de la santé, était pressenti depuis longtemps. Tout d'abord en raison de sa proximité de la gare et des commerces, de son emplacement situé sur le passage régulier des familles se rendant aux écoles, mais aussi par sa configuration de plain-pied permettant d'envisager un accès et un aménagement plus sécurisant pour les personnes à mobilité réduite. Un autre intérêt, et non des moindres, c'est la présence de son jardin qui en fait un atout supplémentaire comme lieu de détente et d'accueil.

Ces nouveaux locaux et leurs aménagements ont été financés entièrement par la collectivité et ce, à moindre coût, grâce à notre « journée citoyenne ». En effet, lors de celle de 2017, des bénévoles motivés ont restauré les locaux. En août 2018, les bénévoles de la bibliothèque ont préparé le déménagement

et, lors de la journée citoyenne du 8 septembre, la mise en rayon a été effectuée, l'espace extérieur nettoyé pendant qu'une autre équipe s'affairait à construire des bacs pour les bandes dessinées.

Le 12 septembre 2018 enfin, la bibliothèque rouvrait ses portes avec un créneau horaire supplémentaire les jeudis de 16h45 à 18h30. En décembre, nous avons accueilli un auteur Guierchois, Benjamin Ruffier, pour un « petit déjeuner lecture ». En janvier 2019, nous avons rejoint le groupe « Médiabox » pour offrir à nos lecteurs une culture numérique en accès gratuit ; c'est un service développé par « Sarthe lecture » auquel la commune adhère. Nous avons pour la première fois cette année participé à la « Nuit de la lecture ». Tous les ans, la bibliothèque organise une soirée jeux à son profit.

Nous accueillons environ 1450 personnes sur l'année, avec 303 abonnés et 6539 ouvrages en libre service.

Mais l'histoire de cette bibliothèque ne s'arrête pas là, des projets sont en cours et d'autres suivront !



Teillé

Le week-end de Pâques sous le soleil : l'Office de Tourisme de Maine Cœur de Sarthe organisait à Teillé la 26^{ème} édition des Peintres dans le Bocage. Pas moins de quarante peintres ont posé leur chevalet aux quatre coins de la commune.



Au programme : exposition d'aquarelles, sculpture en bois, lecture de textes et poèmes d'écrivains sarthois, concours de peinture réservés aux enfants... En parallèle, un concert était donné en l'Église par La Gospel Choir de la MJC Prévert du Mans dirigée par Lola Bai et auquel ont assisté quelque 300 personnes. Une belle réussite !

▶ **Journée Citoyenne** : devant le succès remporté l'année dernière par cette manifestation, une nouvelle journée est prévue le samedi 22 juin.

▶ **Réhabilitation de la salle polyvalente** (restaurant scolaire) : début des travaux fin 2019.

Infos Communales

Saint-Pavace

Le bac à chaînes, liaison douce entre Saint-Pavace et la Chapelle Saint-Aubin...

L'idée d'une passerelle entre les deux communes est venue des élus de la Chapelle Saint-Aubin et a immédiatement plu aux élus de Saint-Pavace.

Le CAPALVI, (de Capellaubinois et Palvinéens) c'est le nom donné au bateau qui relie les deux territoires, en traversant la Sarthe sur 35 mètres.

Il permet aux randonneurs de profiter des chemins des deux communes et de rejoindre le Boulevard Nature de la métropole. L'utilisation est gratuite et ne demande qu'un petit effort pour tirer la chaîne.



La Bazoge

Nouveau lieu, nouveaux espaces : la nouvelle médiathèque a ouvert ses portes

La médiathèque a ouvert ses portes le lundi 1^{er} avril dans les locaux de l'ancienne ludothèque (à côté de la maison des associations et du cabinet médical), rue des hortensias.

Les travaux de gros œuvre ont commencé en juillet 2018. L'aménagement intérieur a été complètement repensé. Le mois de mars 2019 a été consacré à l'aménagement : disposition du nouveau mobilier, rangement des ouvrages et des jeux. Le personnel et les bénévoles ont donné beaucoup de leur temps et d'énergie pour rendre ce lieu agréable et fonctionnel.

C'est un tout nouvel outil créé pour favoriser les échanges entre les personnes autour du jeu, du livre, et du multimédia.

La médiathèque qui regroupe la bibliothèque et la ludothèque se veut un nouveau lieu ouvert à tous : famille, jeunes enfants,



adolescents, adultes, seniors, professionnels de la petite enfance, scolaires, associations...

Sur place, il est possible de consulter des ouvrages, de jouer à certains jeux, de se connecter à Internet, de participer aux animations proposées.

Plus de 6 000 livres (romans, documentaires, albums enfants, mangas, magazines...) 500 CD, 500 jeux et 20 grands jeux sont disponibles à l'emprunt. Avant l'ouverture, le stock des ouvrages mis à disposition a été renouvelé grâce au concours de la Bibliothèque Départementale de la Sarthe. Plus de 2 500 ouvrages ont ainsi été échangés.

L'équipe professionnelle composée d'Aurélien Houdayer et Françoise Besnard est renforcée par l'arrivée de Pauline Cahoreau. Cette équipe est soutenue par des bénévoles dont le rôle varié est primordial pour le fonctionnement de la médiathèque (animation, accueil, aide logistique...).

Un grand merci aux professionnels et bénévoles pour leur engagement tout au long de l'année, pour leur investissement le temps des travaux et de l'aménagement. Cette équipe se tient à votre disposition pour vous accueillir.

Saint-Jean-d'Assé

Une Station Mov'n Go

Depuis le 4 février dernier, la station d'autopartage est en service sur Saint-Jean-d'Assé. Deux Zoé électriques d'une autonomie de 300 km sont disponibles à la location place de la mairie. Ce projet s'inscrit parfaitement en complément de l'aire de covoiturage installée à l'entrée de la route de Sainte

Jamme. Bien soutenu par le Pays du Mans et la Région des Pays de la Loire avec une subvention à hauteur de 80% du projet (infrastructure et véhicules) ce projet communal doit répondre à la demande d'une partie des habitants du territoire. Que ce soit en véhicule d'appoint pour une famille, des étudiants ou pour des trajets plus réguliers, le tarif reste attractif avec 8€ les 6 heures et 13€ la journée par exemple. Une simple inscription sur le site clem.mobi est nécessaire pour enregistrer son permis et un RIB, ensuite il n'y a plus à se soucier de faire le plein, de l'assurance ou de l'entretien du véhicule. Tout est pris en charge. Déjà 10 stations sont présentes autour du Mans et de nouvelles installations sont prévues fin 2019.

Joué l'Abbé

Il est indéniable que la ligne à grande vitesse est source de nuisances sur notre territoire, aussi la commune a-t-elle saisi l'opportunité de créer de nouveaux chemins ou liaisons entre des sentiers existants en utilisant les délaissés. Une compensation minime par rapport aux perturbations engendrées mais qu'il ne fallait pas laisser passer compte-tenu des enjeux environnementaux.

La commune de Joué l'Abbé, dès le début des travaux de construction de la LGV a fait connaître son intention auprès d'ERE (Eiffage Rail Express) afin qu'un surplus d'emprise de 5 mètres de largeur lui soit rétrocédé.

À l'issue de nombreuses réunions sur le terrain et en mairie, cette volonté est en passe de devenir réalité. En effet,

l'acte définitif de cession de ces bandes de terrain interviendra à l'automne et permettra à partir du bourg, en empruntant une portion très réduite de goudron, de rejoindre le bois du Crochet en longeant la voie. Il sera également possible de cheminer de la route de Montreuil jusqu'à la route de La Trugalle toujours en bordure de ligne. Ces nouveaux tracés ont d'ores et déjà été présentés à l'Association des Mil... Pat's chargée par la Communauté de communes de la mise à jour du topoguide des randonnées pédestres du territoire.

